

« L'ignorance coûte plus cher
que l'information »

John F. Kennedy

LJA

18 février 2008

N° 868

Chaque lundi

Depuis 1990

ISSN 1143-2594

La Lettre des Juristes d'Affaires

Cette semaine

- > **Philippe Matignon quitte Poulain & Associés pour JeantetAssociés** (page 2)
- > **Questions à... Gérard Nicolaï, directeur de l'EFB** (page 3)
- > **Skadden et Freshfields sur la première fiducie en France par GDF** (page 4)
- > **Gide et A&O sur l'accord Groupama – OTP Bank** (page 5)
- > **Rapprochement CPI-Avocats : vers l'adoption d'une réforme historique** (page 6)

LE CHIFFRE

5,87
millions d'euros.

C'est la rémunération moyenne des patrons français. Ils devancent de peu les Britanniques qui touchent 5,85 millions d'euros, puis les Allemands, avec 3,94 millions d'euros.

Source Étude HayGroup pour
La Tribune

INTERNET, LA PRISE DE POUVOIR PAR L'INTERNAUTE ?

Par Giuseppe de Martino, Directeur juridique de Dailymotion, président de l'Association des services internet communautaires (ASIC) et vice président du Cercle Montesquieu



Internet connaît une nouvelle vague de services et d'usages, souvent désignée sous le terme marketing de « web 2.0 ». Son principe fondateur consiste à placer l'internaute au centre du dispositif pour générer le contenu, le partager, le labelliser, le commenter, le modifier... Ces nouveaux usages profitent d'un engouement fort auprès des Français qui sont attachés au débat et à la liberté d'expression. Ce succès s'appuie sur un contexte français de l'Internet qui présente des atouts non négligeables, en particulier en matière d'accès haut débit.

Par ailleurs, le web 2.0 ouvre un nouvel espace d'innovation où les ingénieurs et entrepreneurs français apparaissent relativement bien positionnés. Dans un contexte où l'emploi et la compétitivité sont au centre des débats politiques, l'Internet nouvelle génération apparaît comme l'un des domaines clés d'innovation dont la France pourrait profiter. Cependant, cette nouvelle vague de services et le renouvellement des usages sur Internet posent des questions légitimes : éducation des internautes au nouvel espace que représente Internet, et en particulier protection des enfants sur la Toile, protection des données à caractère personnel, lutte contre la piraterie, droits d'auteur, gestion des actifs sur la Toile par les acteurs économiques et culturels, nouveaux modèles économiques pour la création,...

En particulier, le modèle économique du web 2.0 ne repose pas sur des contenus mis en ligne en violation du droit d'auteur ou sur des produits contrefaits. La « longue traîne » consiste à agréger des milliers, des centaines de milliers, voire des millions de contenus ou de transactions, et ne se fonde pas seulement sur les contenus à plus forte audience ou les produits best-sellers. En fait, les contenus piratés ou les produits contrefaisants pénalisent également les opérateurs de l'Internet, car ceux-ci doivent consacrer des moyens importants pour les retirer sur notification.

Le cadre européen a ainsi posé le principe d'un partage des responsabilités entre l'ensemble des parties prenantes (acteurs économiques, non marchands et pouvoirs publics) permettant le développement de l'Internet tel qu'on le connaît. Chaque acteur de la société de l'information a sa part de responsabilité : les internautes vis-à-vis de leur comportement sur le Net, les intermédiaires techniques en mettant en œuvre des dispositifs permettant de lutter contre les contenus préjudiciables, les ayant-droits en gérant leurs actifs sur le Net, les pouvoirs publics en fixant les limites du licite et en s'assurant d'une bonne application de la loi.

Dans ce contexte, AOL, DailyMotion, Google, PriceMinister, et Yahoo! se sont regroupés dans une association dénommée Association des Services Internet et Communautaires (ASIC), afin de faire connaître les nouveaux métiers de l'Internet qui permettent le développement du web 2.0 : un espace d'expression, de communication et de création auquel les Français démontrent chaque jour un attachement croissant. Les membres fondateurs ont bientôt été rejoints par Exalead, Kewego, Microsoft, OverBlog, Skyrock, Wikimedia, Zlio et MySpace.

Il s'agit désormais de présenter ensemble les fondements de l'Internet nouvelle vague, de mettre en avant les opportunités qu'il comporte pour l'économie et la culture française, mais aussi de traiter les questions légitimes que soulève l'appropriation forte des usages, et de contribuer de manière responsable à l'émergence de nouveaux modèles.